

Front social/A la suite des manifestations des agents du ministère de la Santé et de la Prévoyance sociale

Ils ont eu gain de cause mais...

F.B.E.M

Libreville/Gabon

« LA PIP (Prime d'incitation à la performance, NDLR) du premier trimestre 2015 des agents du ministère de la Santé et de la Prévoyance sociale est désormais là. La situation a été décaissée. » Ce sont-là les propos tenus, jeudi dernier, par Serghes Mickala Moundanga, un des leaders syndicaux du secteur Santé, au sortir d'une matinée tendue entre les agents dudit département ministériel et de bien d'autres (Agriculture, Travaux publics, etc.), la police venue encadrer les manifestants et, dans une moindre mesure, les responsables de la direction de la Solde, devant laquelle ils sont venus manifester.

Si les travailleurs des autres ministères sont repartis de là sans avoir obtenu gain de cause, parce que réclamant majoritairement la PIP du second trimestre de 2015, pourrait-on croire, ceux du ministère de la Santé ont confirmé que le directeur de la Solde « a actionné ses supérieurs, et nous avons été rétablis dans nos droits. » C'est-à-dire qu'ils se sont vus octroyer leur PIP du 1er trimestre 2015. Une des revendications phares qui avait justifié les récentes paralysies des structures sanitaires de Libreville et de ses environs, notamment les cen-

tres de santé (lire l'Union du 05 août 2015).

Le personnel de Santé et de la Prévoyance sociale a dû patienter, quelques heures, pour voir virer ce précieux sésame, d'abord dans les comptes bancaires des agents domiciliés au Trésor public. Pour les autres, ils devaient encore attendre en soirée, voire les jours suivants. Une situation qui n'était pas pour les rassurer, à l'instar d'Yvette Akare, technicienne de surface à l'hôpital régional de Melan, dont la PIP est habituellement payée sur bon de caisse, et qui a préféré patienter devant les guichets, « pour voir de mes yeux si une de mes collègues qui possède sa carte du Trésor, a bel et bien touché l'argent qu'on lui aurait viré dans le compte. » Finalement, elle a été rassurée.

Dès l'annonce de la bonne nouvelle, les guichets ont été pris d'assaut par beaucoup d'autres personnels dudit ministère, avertis au téléphone par leurs collègues.

Toutefois, ce dénouement n'a pas empêché certains travailleurs dudit ministère d'évoquer les autres questions qui restent à régulariser en leur faveur, telle la question de la formation, ou encore celle de la PIP du deuxième semestre 2015, déjà source de manifestation dans d'autres départements ministériels.



Photo : F.B.E.M

Des agents présents sur le site de la Solde, quelques heures après le déblocage de leur situation.

Quid de la levée de la grève dans les structures sanitaires ?

F.B.E.M

X

LA Prime d'incitation à la performance (PIP) payée, on peut espérer un retour à la normale dans les structures sanitaires publiques. Car, s'il est vrai que cette allocation trimestrielle ne constituait pas le seul point d'achoppement entre les travailleurs du ministère de la Santé et de la Prévoyance sociale et les pouvoirs publics, elle en était cependant une des requêtes phares. C'est d'ailleurs elle qui avait justifié le dernier appel conjoint à la grève, lancé récemment par l'Union des personnels de santé et assimilés (Upsa), le Syndicat national des personnels de Santé (Synaps) et le Syndicat autonome des personnels des Affaires sociales (Sapas).

Interrogés sur la levée de la grève, les leaders respectifs de ces syndicats ont reconnu qu'il fallait lâcher du lest après le paiement de la PIP. « Il y a eu une réponse, il faut que nous avançons également », a déclaré Joël Ondo Ella de l'Upsa.

Selon lui, « la grève a été lancée de manière formelle. Son éventuelle levée ou suspension devra également l'être de manière formelle. »

Et Patrick Mintsa du Sapas de compléter : « soit par une assemblée générale, soit la base nous demandera de communiquer directement dans les médias. » Une décision qui pourrait se dessiner dans les toutes prochaines heures, selon ces derniers. Une reprise de travail qui devrait clore, pendant quelque temps, le chapitre des grèves dans le secteur Santé, les médecins ayant eux aussi mis fin à la leur vendredi dernier.



Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques

Communiqué de presse

Dans le cadre de l'amélioration de l'éclairage public de la commune de Libreville, le Conseil National de l'Eau et de l'Electricité (CNEE), démembré du Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques, effectue actuellement des travaux d'enfouissement de câbles d'éclairage public sur le boulevard du bord de mer d'un linéaire de 1150 mètres.

Cette opération consiste à remplacer les câbles électriques apparents que l'on aperçoit entre des supports de lanternes d'éclairage public. Ces câbles communément appelés « cordes à linges » avaient été posés en provisoire pour assurer la continuité électrique suite à des défauts de câbles souterrains mais également lors des accidents d'automobilistes contre les réseaux d'éclairage public. Les nouveaux câbles posés ne sont plus enterrés directement mais à travers des gaines permettant ainsi de les remplacer en cas de défauts. L'opération vise également à remplacer les supports de lanternes endommagés et inexistantes.

Ces travaux débutés il y a près d'un mois et dont l'état d'avancement actuel est estimé à 35% devraient s'achever avant le 15 Août 2015.

Le Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques présente d'ores et déjà, toutes ses cordiales excuses aux automobilistes pour les perturbations de la circulation occasionnées et les remercie pour leur bonne compréhension.



INFOLINE-Tél. 04.09.99.46